

Encadrer les pots d'entreprise

Dossier du 17/6/2008

Pratique courante et courue, le pot d'entreprise est l'occasion de rassembler les salariés autour d'un verre. Mais attention, l'employeur a une obligation générale de sécurité. C'est pourquoi il doit savoir se servir du règlement intérieur car, en cas d'accident, sa responsabilité est engagée.

[Le point complet sur le sujet sur rfsocial.grouperf.com](http://www.rfsocial.grouperf.com)

Ce dossier provient de :

[Comitedentreprise.com](http://www.comitedentreprise.com)

L'URL du dossier est :

<http://www.comitedentreprise.com/modules/nsections/index.php?op=viewarticle&article=159>